

**VINÇOTTE CERTIGO asbl**

Siège d'exploitation: Jan Oleslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles
Safety, quality and environmental services

Rapport n° : 110653

CF 110653

Antwerpen-Limburg

tél : 03 221 86 11

Oost & West - Vlaanderen

tél : 09 244 77 11

Brabant

tél : 02 674 57 11

Wallonie

tél : 081 432 611

Région code

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux :

Installation :

Propriétaire / gestionnaire :

Nom, Prénom :	Nom, Prénom :
N° carte d'identité :	Adresse :
N° TVA BE :	CP + Commune :
	Tél. :

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)

☒ Art 270	☐ mise en usage	☐ modification	☐ extension	☒ Art 86	☐ Art 27 bis	☒ Unité d'habitation
	☐ mobile	☐ temporaire		☐ Art 87	☐ Art 278	☐ Unité de travail domestique
☒ Art 271	☐ périodique	☒ contrôle	☐	☐ Art 88	☐ Art 279	☒ Parties communes
☒ Art 276	☐ renforcement	☒ Art 276 bis : vente d'une unité d'habitation		☐ Art 280	☐ Art 281	☐ Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur	EDN	Compt. kWh n°	Index jour	Compt. kWh exclusif nuit	Index nuit
	Protection branchement (A)	☐ 20 ☒ 25 ☐ 32 ☐ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100			
	Conçue pour U _n	☐ 230 V ☒ 3x230 V ☐ 3N400 V		Type de prise de terre	
Données installation	Courant nominal maximum (A)	☐ 20 ☒ 25 ☐ 32 ☐ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100		☐ boucle de terre ☒ barres / piquets	
	Câble d'alimentation tableau principal	☒ X			
Description installation	Dispositif diff. gén.	A / mA	Nombre de tableaux	Nombre de circuits terminaux	
	☒ Voir annexe(s)				

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

☒ Contacts dir	☒ Contacts indir	☒ Montage	☒ Appareils	☒ Matériel	☒ I ₂ /section	☒ Schémas	☒ Contrôle bcl de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre	☒ Isolation générale	☒ Continuité de terre	☒ Test dispositif diff				
Le dispositif différentiel général ☒ était plombé ☐ a été plombé ☐ n'a pas été plombé ☐ ne peut pas être plombé							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation	
☒ Néant	
Infractions Installation existante	
☐ Néant	
Remarques	Vise GRD ou mandataire
☒ Néant	

Conclusion(s) :

☐ La nouvelle installation	est conforme	n'est pas conforme	au RGIE
☒ L'installation existante	est conforme	n'est pas conforme	au RGIE

L'installation électrique doit être reconstruite avant

☒ par le même organisme de contrôle

Agent visiteur :

Pour le Directeur Général - Signature

Nom : Agent n° 4330 Date 11/09/2008

Annexe(s) : ☐ Schéma(s) de position ☒ Schéma(s) unifilaire(s)

Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
Le Service Public Fédéral Économie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
Nous vous invitons à compléter les schémas pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous recommandons de faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.

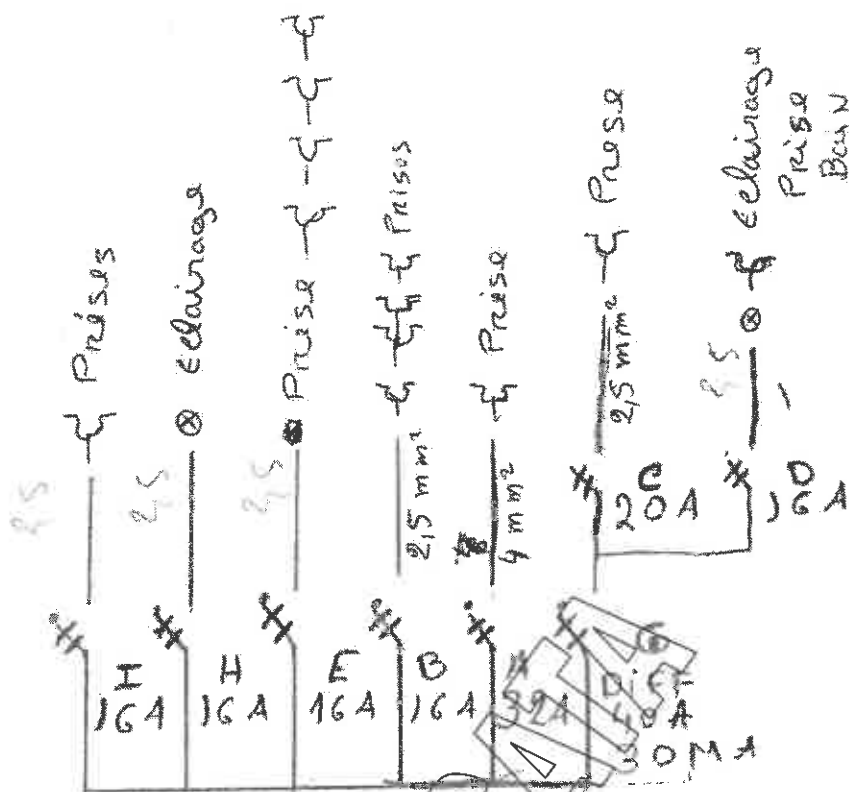


Tableau 2.

Tableau 1

Interrupteur
32A 3P
DiF. 40A
300 MA 3P

NAKALITTE FRAVANCE
le 11-07-2012

Le 11-07-2012

[Signature]

11/07/12



Yoann FLORE
NR.4280
Inspecteur Certifié
GSM 0491/35.68.92

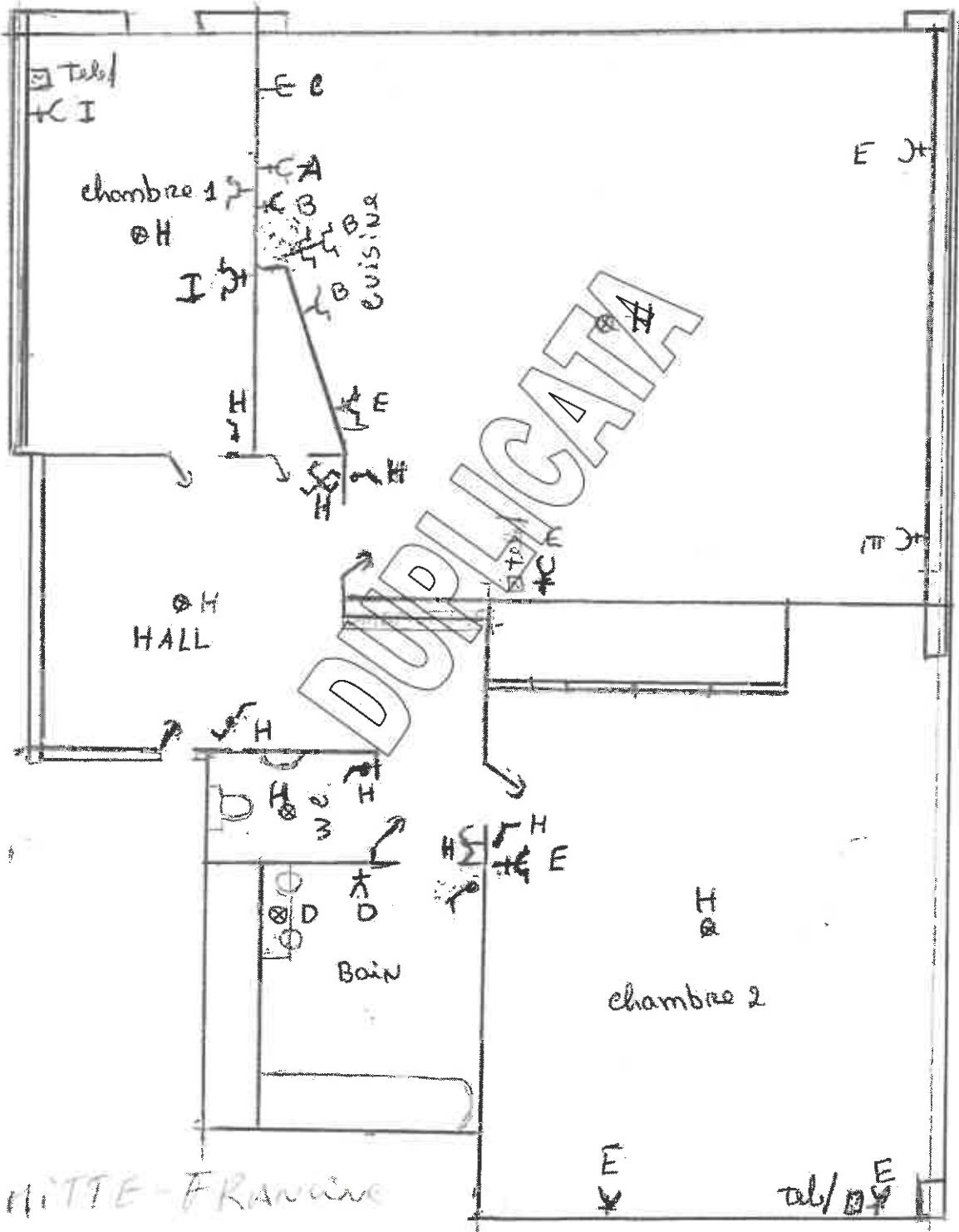


[Handwritten signature]

111031



Yoann FLORE
NR.4280
Inspecteur Certifié
GSM 0491/35.68.92



MARITTE - FRANCE
le 11-07-2012